

Et moi
professeur-
documentaliste !

Engagé.e.s
pour une École durable

Enjeux de la nouvelle circulaire...

un point d'étape pour défendre l'avenir de notre métier.

Les points de vigilance :

- Quel **enseignement** ? EMI, Infodoc, Culture de l'information ?
- Quelle **politique documentaire** ?
- Quel **rôle** ? Maître d'oeuvre, formateur, accompagnateur, enseignant...

Quel enseignement ?

EMI : une éducation à... par nature interdisciplinaire
Le CLEMI et des pédagogues militants
Programme du cycle 4

Infodoc : reconnaissance du travail de l'APDEN
Une branche des SIC ?
Des contenus à institutionnaliser ?

Culture de l'information : Jean Michel, O. Le Deuff,
Divina Frau-Meigs
Culture du numérique, translittératie, humanisme...

Quelle politique documentaire ?

Une **intégration** dans le volet pédagogique du projet d'établissement.

Un **prolongement** du projet d'établissement.

Une **marge** de manoeuvre ou une **enclosure** ?

Un **travail d'équipe**, un enjeu d'**autonomie**.

Un besoin de **formation** et de cadrages (national et académiques).

Quel rôle ?

Enseignant, formateur, maître d'œuvre, contributeur, accompagnateur...

Enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par les élèves d'une culture de l'information et des médias. Il **forme** tous les élèves à l'information documentation

Il **contribue** à leur formation en matière d'EMI

Il **Contribue** aux enseignements et dispositifs permettant l'acquisition d'une culture et d'une maîtrise de l'information par tous les élèves.

Il **Contribue** au développement de l'esprit critique face aux sources de connaissance et d'information.

Il **contribue** à l'acquisition par les élèves des connaissances et des compétences définies dans les contenus de formation (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, programmes et référentiels), en lien avec les dispositifs pédagogiques et éducatifs mis en place dans l'établissement, dans et hors du CDI.

Il **intervient seul** auprès des élèves dans des formations, des activités pédagogiques et d'enseignement, mais également de médiation documentaire

Il **intervient** dans le cadre de **co-enseignements** notamment pour que les apprentissages prennent en compte l'EMI.

Il **accompagne** la production d'un travail personnel d'un élève ou d'un groupe d'élèves et les **aide** dans leur accès à l'autonomie

Engagé.e.s pour une École durable

Des revendications à porter et à partager

- Au moins un profdoc par établissement
- Une agrégation en information-documentation
- Un corps d'inspection propre
- Accès aux IMP
- Allègement de service en REP+
- Alignement de l'indemnité spécifique sur l'ISOE
- Bénéficiaire des HSA comme tous les certifiés
- La participation à l'AP, aux EPI aux TPE, à toute heure d'enseignement ou de co-enseignement doit être considérée comme heure d'enseignement.



Ministre Blanquer A quoi s'attendre ?

L'ancien DGESCO (directeur de l'enseignement scolaire) plaçait le CDI "au coeur de la révolution numérique", et pour lui, le professeur documentaliste devait être "un visionnaire" qui fasse partie des adjoints du chef d'établissement.

D'ailleurs, il voit celui-ci un peu comme un chef d'Etat qui aurait différents "ministres", dont le CPE et le responsable du CDI.

Leblond et Pierrat. Les professeurs-documentalistes. 2012. Préface

Engagé.e.s pour une École durable

Un syndicat exigeant, combatif et constructif.

Un projet de société humaniste, laïque et social.

Le SE-Unsa réunit en son sein tous.les les enseignant.es de la maternelle au lycée ainsi que les personnels d'éducation, psychologues et d'accompagnement.

Les décisions sont prises en toute indépendance de quelque pouvoir ou quelque autorité que ce soit.

Chaque adhérent.e est acteur.trice dans l'élaboration des mandats du syndicat.

Les instances nationales ou locales du syndicat constituent des lieux d'échange et de décision sur ses orientations et son action.

Notre engagement syndical obéit à des règles et des comportements éthiques.

Le SE-Unsa agit en lien avec l'Unsa-Éducation, l'Unsa et le monde associatif

Engagé.e.s pour une École durable

Pierre Gautret
23@se-unsa.org
@Zehale

Engagé.e.s pour une École durable